



---

## Thule garantie

Thule assume une garantie de 5 ans sur le matériel et la finition à l'égard du premier propriétaire. Cette garantie commence à courir le jour de la facturation et s'applique aux systèmes de portages, de coffres de toit et d'accessoires fabriqués par et distribués au nom de Thule.

Outre les restrictions et exclusions citées en bas, Thule assume les dommages des matériaux et des finitions avant expiration du délai en réparant ou remplaçant les pièces endommagées (à l'appréciation de Thule), sans facturer les coûts dus au premier propriétaire. La garantie ne s'applique pas aux dommages en dehors de la sphère d'influence de Thule ; cela veut entre autres dire l'utilisation détournée du produit, la surcharge ou le montage et l'emploi non conformes au notice de montage Thule, des réglementations ainsi que des consignes de sécurité.

La garantie ne s'applique non plus aux dommages causés par un accident, une utilisation illégale du véhicule ou des dommages existants dans le véhicule sur lequel le système de portage Thule était monté.

La garantie ne s'applique non plus aux dommages causés par une mauvaise sécurisation du chargement, c'est-à-dire une sécurisation différente à celle recommandée par Thule.

Tant que la garantie est valable, le premier propriétaire a droit à la réparation ou au remplacement du produit Thule endommagé. Tout autre dommage consécutif ou complémentaire est exclu de cette garantie. Les dommages au vélo, au chargement ou à d'autres personnes et biens matériels sont également exclus de cette garantie. Les prescriptions mentionnées ci-dessus ne limitent ni les droits du premier propriétaire conformes aux réglementations légales pertinentes ni concernent les droits à l'égard du commerçant avec lequel le contrat de vente a été conclu. Cela vaut tout particulièrement pour les droits de garantie qui restent entièrement valables. Si vous avez des questions plus précises au sujet de la garantie Thule, veuillez svp vous mettre en contact avec votre commerçant Thule près de chez vous ou avec le commerçant chez lequel le produit a été acheté. Vous trouverez des informations sur les commerçants sur [www.thule.com](http://www.thule.com).